



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Webinaire sur la mise en œuvre du PIC IAE en Ile-de-France et de la mission régionale d'appui

***Vendredi 24 juin 2022***



**Avec la participation d'Uniformation et de  
l'OPCO Santé**



# Ordre du jour

Mission PIC-IAE GRAFIE & FLES de Paris

Interventions des OPCO : OPCO Santé et Uniformation

Panorama global sur les enveloppes allouées aux OPCO, les modalités, les ressources



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Fles**   
de Paris

SE FORMER POUR S'INSÉRER



GRAFIE



Mission  
d'appui à la  
mise en  
oeuvre du  
PIC-IAE

# Axe 1 : Mobiliser l'équipe porteuse de projet et les partenaires

*piloté par GRAFIE (CHANTIER école IDF) et FLES de Paris*

## **Organisation des actions respectives et transversalité dans le cadre de reporting**

- Mise en place d'une réunion de coordination mensuelle réunissant tous les opérateurs qui interviennent.

## **Travail en coordination avec les acteurs PIC-IAE**

- Points d'organisation sur des thématiques spécifiques
- Temps collectifs de préparation d'intervention des opérateurs lors des Comités de pilotage.
- Mise en relation entre les acteurs de la mission PIC-IAE et le territoire.

# Axe 2 : Informer et rendre visible l'offre de formation et accompagner les SIAE *piloté par*

*GRAFIE (FAS IDF) et FLES de Paris*

## **Mettre en visibilité les dispositifs de formation existants (Hors PIC IAE) et favoriser les articulations avec les parcours IAE**

- Diffuser des information et /des outils à destination des SIAE sur les dispositifs de formation et/ou programmes franciliens (hors PIC IAE) mobilisables pour des salariés en insertion
- Mettre en visibilité les spécificités des différents dispositifs de formation mobilisables pour les salariés IAE (Région IDF, Pôle emploi) et les complémentarités avec les actions PIC IAE; exemple: flyer sur les formations linguistiques/compétences de bases en IDF, ...
- Favoriser l'expérimentation et la modélisation d'actions de formation mieux adaptées aux salariés IAE dans le cadre de dispositifs de formation hors PIC IAE (Contrat de professionnalisation, POE, programmes Région IDF, etc.) : formations métiers du commerce, du paysage, du nettoyage, médico-social; compétences de bases; etc.

# Axe 2 : Informer et rendre visible l'offre de formation et accompagner les SIAE *piloté par*

*GRAFIE (COORACE IDF) et FLES de Paris*

## **Mise à disposition de ressources :**

- Fiches OPCO, articles sur les dispositifs mobilisables et leur utilisation possible dans le cadre du contexte SIAE (FNE, articulation PRFT/IAE, contrats pros expérimentaux, POEC/POEI...)

## **Développement des outils de communication accessibles pour une mise en visibilité du PIC IAE et de son offre**

Renforcer la communication par :

- La poursuite la newsletter trimestrielle
- La régularisation de newsletters flashes en fonction des besoins
- L'amélioration du fichier de base de données pour que la communication gagne en pertinence

# Axe 3 : Accompagner les SIAE dans l'ingénierie de formation *piloté par GRAFIE*

*(CHANTIER école IDF) et FLES de Paris*

## **Accompagnement des structures sur les sujets liés à la formation**

- Conseils sur le Plan de développement des compétences, financements, dispositifs existants, contacts
- Appui à la mise en place d'initiatives mutualisées
- Mise à disposition des ressources créées sur les espaces du GRAFIE et du FLES de Paris

# Axe 3 : Accompagner les SIAE dans l'ingénierie de formation *piloté par GRAFIE*

*(CHANTIER école IDF) et FLES de Paris*

## **Mise en valeur les actions formatives des ACI et identification des leviers de consolidation économique et de l'offre de parcours spécifique des ACI-OF**

- Analyse des données collectées par le biais d'entretiens sur le montage financier des actions de formation des ACI-OF.
- Investigation sur la formation dans le milieu pénitentiaire portée par les ACI spécialisés.



# Axe 3 : Accompagner les SIAE dans l'ingénierie de formation *piloté par GRAFIE*

(FEI- IDF)

**Mobiliser les EI de petites taille pour faciliter l'accès à la formation de leurs salariés en insertion en utilisant les financements du PIC-IAE,**

- qualification du fichier croisé avec l'OPCO
  - informations sur le PIC-IAE (modalités et enveloppe)
  - Informations sur l'offre d'accompagnement de chaque OPCO hors PIC dédiée à leurs adhérents
- 
- Organisation d'un webinaire avec OPCAPIAT-1<sup>er</sup> février
  - Organisation d'un webinaire des adhérents AKTO- 16 juin  
branches déchets, propreté, HCR, Formations

# Axe 4 : Contribuer à l'élaboration des programmes de formation

*piloté par GRAFIE (CHANTIER école IDF, FEI IDF, COORACE IDF) et FLES de Paris*

**Dans une préoccupation d'actions territorialisées et adaptées aux besoins de recrutement, faire des propositions sur les évolutions en matière d'offre de formation « métier » et certifiante : développer et promouvoir l'offre existante, faire émerger des offres nouvelles.**

## **Favoriser la mutualisation des parcours**

- Sessions mutualisées d'apprentissage du français aux SIAE avec réseaux départementaux, financées sur PIC IAE
- Passerelles avec les parcours portés par la Région
- Appui sur les projets de mutualisation entre SIAE
- Information des structures et développement de partenariats en vue de l'accès des salariés en parcours à la certification CléA (socle et numérique).

# **Axe 5 : Proposer le développement de projets de formation innovants, expérimentales ou spécifiques** *piloté par GRAFIE* (*CHANTIER école IDF, FEI IDF*)

## **Développement des AFEST à l'aide de modules**

### **d'appropriation et accompagner le déploiement des actions**

- Poursuite des modules d'appropriation de la Formation En Situation de Travail( 9<sup>ème</sup> session au mois d'octobre - liste d'attente ouverte)
- Mise en place de la première réunion d'échange de pratiques pour les structures ayant suivi une des 8 sessions d'appropriation de la FEST organisées
- Organisation d'une réunion d'information collective à destination des partenaires des SIAE
- Poursuite des échanges avec les OPCO sur les modalités de financement et d'accompagnement des structures.



Modalités  
par  
OPCO

# WEBINAIRE PIC SIAE

---

Présentation OPCO SANTE

Mardi 04 Mai 2021



**OPCO**  
SANTÉ

The logo for OPCO Santé is located in the bottom right corner. It consists of the word "OPCO" in a bold, dark blue, sans-serif font, with the word "SANTÉ" in a red, sans-serif font directly below it. The text is enclosed within a white, rounded shape that has a red curved line on its right side, resembling a stylized speech bubble or a partial circle.

- 
- 1 Présentation du champ de l'OPCO Santé
  - 2 Rappel des règles fixées par l'accord-cadre
  - 3 Focus sur le cofinancement PIC SIAE



# PRESENTATION DU CHAMP DE L'OPCO SANTE

# PÉRIMÈTRE DE L'OPCO SANTÉ

- 3 400 établissements : cliniques, Ehpad, etc.
- 270 000 salariés

**Hospitalisation privée**  
FHP, Synerpa

- 7 200 associations
- 785 000 salariés
- 113 000 travailleurs ESAT

**Secteur associatif  
sanitaire, social  
et médico-social**  
FEHAP, NEXEM

- En attente  
de chiffres

**Entreprises privées**  
Hors branche



**Thermalisme**  
CNETH

- 79 entreprises
- 4 700 salariés

**Services de  
santé au travail  
interentreprises**  
Présanse

- 240 services
- 17 000 salariés



**10 000**

entreprises  
et associations  
emploient

**+ d'1 million**  
de salariés



## PRESENTATION DU SECTEUR DE L'IAE AU SEIN DE L'OPCO\*



**183** SIAE  
réparties  
sur tout le  
territoire  
national



**28** SIAE sur le  
territoire  
francilien (ACI,  
AI, EI)



**502** salariés  
en CDDI ont  
bénéficié du  
PIC SIAE

\*Chiffres bilan qualitatif 2019

2

# RAPPEL DES RÈGLES FIXÉES DANS L'ACCORD CADRE

# RAPPEL DES REGLES FIXEES DANS L'ACCORD CADRE

L'accord cadre initial (2018/2022) a été signé le 28 mai 2018 et son avenant le 22 février 2019 par l'Etat, Pôle Emploi, les acteurs de l'insertion par l'économie, la fédération des acteurs de la solidarité, la fédération des entreprises d'insertion ,le réseau des chantiers école, les restos du cœur, l'UNAI....) et 10 OPCO

## Publics éligibles

-Salariés en parcours d'insertion, CDDI, CDD d'usage.

-Structures conventionnées au titre de l'insertion par l'activité économique de l'ensemble du territoire national (ACI, EI, AI, ETTI)

## Les formations éligibles

- Axe « compétences de base »

- Axe « Qualification »

- Axe « développement des compétences »

## Période d'éligibilité des actions et des dépenses

- L'engagement financier est compris entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021 inclus,

- La réalisation est comprise entre le 1er janvier 2021 et le 30 avril 2022 inclus.

3

# FOCUS SUR LE COFINANCEMENT PIC SIAE

## FOCUS SUR LE COFINANCEMENT PIC SIAE EN 2021

Quels financements de l'Etat ?

**709 650€**  
Dotation 2021 IDF

**100%** des frais  
pédagogiques

**100%** des frais  
annexes

**1.30 €/h** pour les ACI, soit 10 %  
de l'assiette plafonnée à 13 € de  
l'heure

**Cofinancement Etat par dossier maximum : 70% pour une entreprise de – 250 ETP et de 60 % pour une entreprise de + 250 ETP, le restant à charge devra être exclusivement soit du CIFA ou soit des fonds propres.**



Modalités  
par  
OPCO



# PIC IAE 2022

23 juin 2022

**WEBINAIRE : FORMER VOS  
SALARIÉS EN INSERTION**

---

Animé par :

Khédidja NAMOUNE et Michael PERRUCHOT

# PIC IAE 2022

1

---

## QUELQUES CHIFFRES DU PROJET PIC IAE EN IDF



**Pour rappel, 130 SIAE adhérentes en 2021.**

**140 SIAE en 2022, dont :**

- 78 chantier d'insertion**
- 25 Régies de quartier**
- 37 autres SIAE**

# BILAN PIC IAE 2021

## NATIONAL

- Provision : **38 018 000€**
- Engagements : **47 602 673 €**
- **41 984** stagiaires
- **1 412** entreprises

## REGION IDF

Provision:  
**3 900 240 €**

Taille de structures	Engagement	Nbre Dossiers	Nbre stagiaires	Nbre d'entités
Moins de 11	206 686 €	66	159	18
De 11 à 49	3 997 194 €	916	2 333	74
Plus de 50	2 625 757 €	722	2 177	22
Plus de 300	260 031 €	29	223	4
<b>Total</b>	<b>7 089 669 €</b>	<b>1 733</b>	<b>4 892</b>	<b>118</b>

# OBJECTIFS PIC IAE 2022

Le projet PIC IAE se poursuit en 2022 avec comme objectifs :

- **Impulser une dynamique partenariale pour l'IAE** afin d'assurer une mobilisation collective nationale et régionale autour de la formation des salariés de l'IAE.
- **Concourir aux sorties dynamiques et positives**, en lien avec les besoins en compétences des territoires, les besoins économiques et les offres d'emploi non pourvues.
- **Préparation/formation aux métiers du grand âge** : réfléchir à des passerelles avec les salariés en parcours.
- **Favoriser les formations de lutte contre l'illettrisme** : Formations linguistiques (FLE/ Alphabétisation/ Remise à niveau), objectif aucune sortie en situation d'illettrisme.

# PIC IAE 2022

# 2

---

## STRUCTURES, PUBLICS ET FORMATIONS ÉLIGIBLES

# STRUCTURES DE L'IAE ELIGIBLES

Toutes les structures conventionnées IAE par l'Etat et embauchant des salariés en insertion sous contrat CDDI ou CDDU exclusivement :

- **Les Chantiers d'insertion** (ACI, ACI AGRI, accompagnement des salariés en détention)
- **Les Régies de Quartier**
- **Les Associations intermédiaires (AI) et Entreprises d'insertion (EI), avec ou sans convention collective.**

Pour bénéficier des fonds de l'EDEC PIC IAE 2022 gérés par UNIFORMATION, toutes ces structures doivent être:



- adhérentes à UNIFORMATION** (*relevant d'une branche professionnelle ou en fonction de leur activité principale*)
- à jour de leur contribution à la formation professionnelle continue**

# CRITÈRES 2022 VALIDÉS PAR LA DGEFP

**Toute action de formation éligible** au titre du plan de développement des compétences, sans critère de durée, dispensée par un organisme de formation référencé par Uniformation et certifié QUALIOPi.

**IMPORTANT!**



## Point de vigilance :

- La formation doit s'effectuer pendant le temps de travail ;
- Le salarié doit être sous contrat pendant toute la durée de la formation ;
- La formation doit être en lien avec le projet du salarié et/ou de la SIAE.

# CRITÈRES 2022 VALIDÉS PAR LA DGEFP

## Cas particulier :

- **Formation interne** réalisée par un formateur salarié de votre structure
- **Formations non recevables** : Formation hors temps de travail, diagnostic reconversion, exercices d'évacuation incendie, formation liée au COVID 19 (gestes barrières...) relevant de la responsabilité de l'employeur et les techniques de recherche d'emploi (TRE).

**En cas de doute : contactez votre conseiller !**

# 3

---

## MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE



# POUR LES STRUCTURES PORTANT UN ACI :

## Formations classiques :

Toutes les formations certifiantes ou non –, Français Langue Etrangère (FLE), savoirs de base, formations diplômantes, bureautique, gestes et postures, VAE...

<b>Cout éligible</b>	<b>Plafond de prise en charge</b>	
<b>Cout Pédagogique</b> (incluant les éventuels frais annexes)	<b>26€</b> /heure/ stagiaire	Prise en charge à 100% (CP+FA)
<b>Rémunération</b>	<b>1,30€</b> /heure/stagiaire	<b>Forfait obligatoire</b>

Le solde de la rémunération et des autres coûts (en cas de plafonnement) resteront à la charge de l'employeur.

# POUR LES ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES (AI) & ENTREPRISES D'INSERTION (EI) :

Formations classiques (structures de – 250 salariés ETP):

Plafond de prise en charge = **30,33€** /heure/stagiaire maximum.

Formations classiques (structures de + 250 salariés ETP):

Plafond de prise en charge = **19,50€** /heure/stagiaire maximum.

Ce plafond comprend les coûts pédagogique + Frais annexes (repas, transport, hébergement) + **Prise en charge possible au titre la rémunération** calculé au regard de chaque dossier afin de respecter la règle du 70% financements publics et 30% fonds privés).

# FORMATIONS SPECIFIQUES

**Uniquement pour les structures qui appliquent la CCN\* ACI OU la CCN RQ :**

Le plafond est de **39€**/heure/stagiaire pour les formations dites « ultra spécifiques » + **1,30€** / heure/stagiaire au titre de la rémunération (forfait obligatoire)

**Formations Ultra spécifiques :**

- ✓ Évaluations initiales et finales CléA
- ✓ Tous les permis à partir de la catégorie B, C, D, Fimo
- ✓ CACES et autres permis de chariots élévateurs
- ✓ Les formations situées en communes éloignées de Guyane

**Toutes les structures appliquant une autre CCN, comme ALISFA, ANIMATION et les hors branches... ne sont pas concernées par les formations « ultra spécifiques »**

# CALENDRIER À RESPECTER

## PIC 2022

<b>Dates d'engagement</b>	<b>Du 01/01/2022 au 31/12/2022</b>
<b>Dates de réalisation des formations</b>	<b>Du 01/01/2022 au 30/04/2023</b>
<b>Date limite d'envoi des DR</b>	<b>1 mois après la formation (30/05/2023 au plus tard)</b>

*Demande de remboursement\**

# AVANT LE DEMARRAGE DE LA FORMATION

## SAISIE D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE **impérativement avant le début de la formation** :

- Saisie d'une Demande d'Aide Financière Unique via son Espace Privé

En prévision des contrôles de la DGEFP, il est impératif de **renseigner intégralement les informations suivantes** pour chaque stagiaire :

- ✓ le nom et le prénom des stagiaires,
- ✓ le numéro de sécurité sociale
- ✓ Le sexe
- ✓ le niveau de formation initiale
- ✓ la catégorie socio professionnelle (CSP)
- ✓ l'emploi occupé
- ✓ **les dates de début et dates de fin de contrat de travail.**

*(Si la formation se prolonge au-delà du contrat, **nous appliquerons un prorata** correspondant au temps de travail effectif (dans ce cas, merci de nous adresser le calendrier de la formation).*

# LES PIÈCES À DÉPOSER

Pour une bonne prise en charge de vos demandes de financement par nos délégations régionales, assurez de l'envoi des pièces suivantes:

- Le **devis de la formation ou la convention** (intitulé exact, volume horaire de la formation, nombre stagiaire concernés)
- Le **programme détaillé**
- Attestation de l'employeur** (si la formation se termine après la fin du contrat)

Dans le cas d'une formation Interne:

- Le **bulletin de salaire du salarié formateur** remplacera le devis du coût pédagogique
- Le programme détaillé
- Attestation de l'employeur** (si la formation se termine après la fin du contrat)

Dans le cas d'une formation AFEST:

- Le **protocole de parcours individuel** en supplément des autres documents précités.

**Il est obligatoire de confirmer le départ en formation du salarié dans le mois suivant l'entrée en formation.**

# LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À DÉPOSER

## Pour le coût pédagogique:

- La **facture simple détaillée(\*)**, libellée **au nom de votre structure (\*\*)** du coût pédagogique
- Le **certificat de réalisation de la formation** par l'Organisme de Formation

## En cas de formation interne:

- Le bulletin de salaire du salarié formateur
- Le **certificat de réalisation de la formation signé par l'employeur et le formateur**

## Pour la rémunération :

- Le **dernier Bulletin de salaire** (avec mention du type de contrat) **de chaque salarié** concerné par la formation
- La **déclaration sur l'honneur de l'employeur** si la mention du type de contrat (CDDI, CDDU...) est absente du bulletin de salaire.
- L'acte d'engagement ou le contrat d'emploi pénitentiaire** (ACI Pénitentiaire)

**IMPORTANT!**

**Pensez à renseigner la rémunération lors de la saisie de votre demande de remboursement.**

# PIC IAE 2022

**Merci de  
votre  
attention !**

**Pour nous contacter**

Nos conseillers et assistants formation

sont à votre écoute au

**09 69 32 79 79**

*(coût d'un appel local)*

**[www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr)**



#l'opcode la cohésion sociale

 **uniformation**





**aFDas**



Panorama global sur  
les enveloppes  
allouées aux OPCO,  
les modalités, les  
ressources

# Modalités PIC IAE communes

- Partie commune à tous les OPCO, et spécificités
- Prise en charge sur fonds publics : jusqu'à 70% sur le total frais pédagogiques et de rémunération  
Simulation : <https://www.flesdeparis.fr/system/files/inline-files/Simulation%20prise%20en%20charge.pdf>
- Fin du conventionnement PIC IAE en 2022 (formations prises en charge jusqu'au 30 avril 2023), nouveau dispositif à venir
- Documentation relative à Akto :  
[https://www.flesdeparis.fr/system/files/inline-files/Crit%C3%A8re%20de%20prise%20en%20charge%20Akt%20PIC%20IAE%202022\\_0.pdf](https://www.flesdeparis.fr/system/files/inline-files/Crit%C3%A8re%20de%20prise%20en%20charge%20Akt%20PIC%20IAE%202022_0.pdf)

# Ressources et contacts

- **Article global PIC IAE :**  
<https://www.flesdeparis.fr/ressources/dispositifs-et-financement-formation/mobilisation-lenveloppe-edec-iae>
- **Fiches individuelles comportant l'essentiel des éléments à savoir pour exprimer une demande réalisées en collaboration avec les OPCO :**  
<https://www.flesdeparis.fr/ressources/dispositifs-et-financement-formation/modalites-pic-iae-opco>
- **Liste des contacts référents IAE en IDF :**  
<https://www.flesdeparis.fr/system/files/inline-files/4%20-%20Annuaire.pdf>

# Contacts mission régionale d'appui à la mise en œuvre du PIC-IAE



## Pour le GRAFIE :

**Isabella PEDON**

Chargée de projets développement des compétences

[i.pedon@chantierecole.org](mailto:i.pedon@chantierecole.org)

01.49.29.02.61



**Roberta ROSCIA**

Chargée de mission communication et animation du réseau

[roberta.roschia@coorace-idf.org](mailto:roberta.roschia@coorace-idf.org)

06.50.95.40.24



# Contacts mission régionale d'appui à la mise en œuvre du PIC-IAE



**Steven MARCHAND**

Chargé de mission IAE/Emploi/ESS

[steven.marchand@federationsolidarite-idf.org](mailto:steven.marchand@federationsolidarite-idf.org)

06.72.86.67.75



**Bruno GARCIA**

Délégué régional

[b.garcia@lesentreprisesdinsertion.org](mailto:b.garcia@lesentreprisesdinsertion.org)

01.42.3.02.35

# Contacts mission régionale d'appui à la mise en œuvre du PIC-IAE

**Pour le FLES de Paris :**



**Ismail BEDDAR**

Chargé de mission EDEC IAE

[i.beddar@flesdeparis.fr](mailto:i.beddar@flesdeparis.fr)

01.88.33.97.47